

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 72 portant autorisation de tombola .

n° 72

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 janvier 1966

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro

1 mars 1966

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Levallois, présidente du Comité de la Croix-Rouge Française à Djibouti, est autorisée à organiser .une tombola composée de 1.000 billets à 200 FD l'un, dont le produit sera exclusivement destiné aux œuvres sociales de la Croix-Rouge.